



Nantes, le 14 décembre 2020

# Communiqué de presse

**Covid-19**

## **Vacances de Noël : Le Crous toujours aux côtés des étudiants**

Pendant les congés de Noël, le Crous de Nantes Pays de la Loire maintient ses dispositifs d'accompagnement des étudiants avec l'ouverture de l'accueil au public, la permanence du service social, la distribution de chèques services, l'accompagnement des étudiants présents en Cité U' et Résidence U' et le paiement de bourses et de l'aide à la solidarité de 150 €.

### **L'ouverture de l'accueil au public**

L'accueil du Crous situé à Nantes sera fermé uniquement du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus. Ainsi, les équipes du Crous assureront leurs missions à destination des étudiants et la continuité de l'accueil physique, de la permanence téléphonique et du traitement des demandes et des questions relatives aux bourses, au logement ou à l'aide sociale sur [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr).

### **Une permanence du service social en continu**

Tous les ans, et parallèlement à l'ouverture au public des services du Crous, **le service social du Crous assure une permanence sociale pendant les 2 semaines des congés de Noël afin de répondre aux situations d'urgence de tous les étudiants des Pays de la Loire.**

Cette permanence annuelle assurée par le service social du Crous permet de garantir une veille sociale auprès de tous les étudiants du territoire.

**Pendant la période des congés, une veille sociale est également assurée dans les Cités U'** afin de répondre aux éventuelles situations de détresse sociale d'étudiants en lien avec la permanence du service social.

### **Des chèques services complémentaires pour les étudiants**

Depuis le confinement de mars dernier, le Crous de Nantes Pays de la Loire a développé l'attribution de chèques services pour les étudiants en grande précarité, afin de faire des achats de première nécessité (denrées alimentaires et produits d'hygiène), en complément des dispositifs d'aide ponctuelle également mobilisés pour ces mêmes étudiants.

Depuis septembre 2020, 335 étudiants ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 37 300 €. Certains étudiants peuvent bénéficier de plusieurs chèquiers, selon l'évolution de leur situation, la valeur moyenne des chèques services attribués étant de 110 € par bénéficiaire.

**Afin d'assurer la continuité de l'aide alimentaire à destination des étudiants pendant les congés de Noël, le Crous de Nantes Pays de la Loire a décidé d'attribuer, à ces mêmes bénéficiaires, un renouvellement de l'aide en chèques services.**

## Accompagnement des étudiants logés en Cité U' et Résidence U'

Au 7 décembre, 4 789 étudiants étaient présents dans les Cités U' et Résidences U' du Crous, soit 54 % des 8 845 places proposées dans les Cités U' et Résidences U' du Crous.

### Taux d'occupation par ville au 7 décembre 2020 :

- Nantes : 2 751 étudiants présents / 4 831 places soit 57 % d'occupation
- Angers : 1 039 étudiants présents / 2 340 places soit 44 % d'occupation
- Le Mans : 567 étudiants présents / 944 places soit 60 % d'occupation
- Laval : 98 étudiants présents / 165 places soit 59 % d'occupation
- La Roche-sur-Yon : 114 étudiants présents / 220 places soit 52 % d'occupation
- Saint-Nazaire : 220 étudiants présents / 345 places soit 64 % d'occupation

Afin d'accompagner les étudiants présents dans les Cités U' et Résidences U', les services du Crous sont maintenus avec un accueil 24h/24 dans les Cités U', le suivi hebdomadaire des étudiants présents par les étudiants référents et l'accès aux différents services dans le respect des mesures sanitaires.

### Des distributions de paniers alimentaires

Le Crous de Nantes Pays de la Loire a également décidé d'**assurer une distribution de paniers alimentaires aux étudiants logés dans nos structures d'hébergement identifiés comme étant en difficulté ou les étudiants non logés identifiés par notre service social**

Ces paniers alimentaires sont composés de produits secs (pâtes, riz, conserves de légumes, sauces cuisinées, sardines à l'huile, biscuits secs, compotes, fruits frais...) équivalents environ à 6 repas minimum.

**Une première distribution régionale d'environ 200 paniers alimentaires a été assurée les 3 et 4 décembre.**

**Une seconde distribution de paniers sera réalisée les 17 et 18 décembre.** Des paniers supplémentaires seront également distribués ponctuellement pendant les 2 semaines de vacances en fonction des besoins des étudiants.

## Paiement des bourses de décembre et l'aide à la solidarité de 150 €

Début décembre, l'ensemble des étudiants boursiers en Pays de la Loire ont reçu le paiement de leur bourse avec le versement de l'aide à la solidarité de 150 € conformément à l'annonce du gouvernement. Ainsi, se sont **40 254 étudiants qui ont reçu le versement de cette aide à la solidarité de 150 € pour un montant total de 6 038 100 € en Pays de la Loire.**

Au-delà des étudiants boursiers, certains jeunes de moins de 25 ans (apprentis, étudiants salariés ou non étudiants) bénéficiaires de l'APL l'ont perçu quant à eux cette aide automatiquement via la Caf à partir du 27 novembre.

---

### **A propos du Crous de Nantes Pays de la Loire**

*Le Crous de Nantes-Pays de la Loire est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.*

*Au service de 137 657 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous est présent dans les 6 agglomérations où sont inscrits 95% des étudiants de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.*

### **Contact Presse :**

Alexandre Héligon / 06 89 36 29 85 / [responsable.communication@crous-nantes.fr](mailto:responsable.communication@crous-nantes.fr)